

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

UFI: 9YQW-XD9D-JJ6K-AFA2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Pour sauna et de l'évaporateur coquilles, partout où l'eau est portée à ébullition dans un récipient. Goutte à goutte ajouter à l'enveloppe de l'évaporateur., Environ 2-5 ml par litre d'eau.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Finnsa GmbH	
Rue:	Marburger Str. 35	
Lieu:	D-36304 Alsfeld	
Boîte postale:	1261	
	D-36292 Alsfeld	
Téléphone:	06631-96880	Téléfax: 06631-9688-96
e-mail:	info@finnsa.de	
Interlocuteur:	Uwe Helm	
Internet:	finnsa.de	
Service responsable:	Verkauf	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 06131 19240 Giftinformationszentrum (GIZ) der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

dipentène; limonène

3,7-Dimthyl-octa-2,6-dien-1-ol

linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol

Citronellol

beta-Pinen

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 2 de 7

Pictogrammes:**Mentions de danger**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P261 Éviter de respirer fumée.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Étiquetage particulier de certains mélanges

- EUH208 Contient dipentène; limonène, 3,7-Diméthyl-2,6-dien-1-ol, linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol, Citronellol, beta-Pinen. Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317-H318

Conseils de prudence

P261-P272-P280-P302+P352-P321-P333+P313-P362+P364-P305+P351+P338-P310-P501

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 3 de 7

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
138-86-3	dipentène; limonène			35 - < 40 %
	205-341-0	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			
106-24-1	3,7-Dimthylacta-2,6-dien-1-ol			5-9,99 %
	203-377-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol			5 - < 10 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Sens. 1B; H317			
106-22-9	Citronellol			2,5-5 %
	203-375-0			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411			
84-66-2	Diethylphthalat			2,5-5 %
	201-550-6			
	Acute Tox. 3; H331			
18172-67-3	beta-Pinen			<1 %
	242-060-2			
	Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H317 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
106-22-9	203-375-0	Citronellol	2,5-5 %
		par voie orale: DL50 = 3450 mg/kg	
84-66-2	201-550-6	Diethylphthalat	2,5-5 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards)	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Aucune mesures particulières ne sont exigées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 4 de 7

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -

Ne pas fumer.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
84-66-2	Phtalate de diéthyle	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 5 de 7

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:
Couleur:	marron
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	6

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point de sublimation:	non déterminé
Point d'éclair:	61 °C
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	0,900 g/cm³
Hydrosolubilité:	dispersible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

aucune/aucun

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Effet irritant sur la peau : non irritant.
Effet irritant sur l'oeil: irritant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 6 de 7

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
106-22-9	Citronellol				
	orale	DL50 3450 mg/kg	Ratte		
84-66-2	Diethylphthalat				
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l			

Effets sensibilisants

légèrement sensibilisant.

Information supplémentaire référentes à des preuves

L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".
irritant.

- Mutagen
aucune/aucun
- Cancérogénité
aucune/aucun
- Teratogen
aucune/aucun
- phototoxicité
aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

- 2 Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kräuter-Duftölkonzentrat Bergkräuter Art.-Nr. 6445, 6415

Date de révision: 13.04.2021

Code du produit: F1000415

Page 7 de 7

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV):

333,00 g/l

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Numéro du tarif douanier 33074900

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient dipentène; limonène, 3,7-Diméthyl-2,6-dien-1-ol, linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol, Citronellol, beta-Pinen. Peut produire une réaction allergique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)